



District du Gers de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES FEMININES

Réunion du 24 Août 2020

Procès-verbal N°1

Présents pour la CDF : Muriel FRANCOIS – Laure GOUANELLE – Emilie SABATHE

Excusés : Serge CAMILLO - Ludivine CARLIER - Boucar DIOUF - Alex VIGNEAUX

Assistent à la réunion : Claude REQUENA et Franck BRANA



Commission Féminines : développement du football féminin

En application de l'Art.76, les clubs de PAULHAC, COLOGNE, MONFERRAN-SAVES et FLEURANCE LA SAUVETAT sont autorisés à faire évoluer un muté supplémentaire à compter de la 1^{ère} journée de Championnat.

- Demande en date du 03.06.2020 du club de PAULHAC pour l'équipe 1 sénior D1
- Demande en date du 05.06.2020 du club de COLOGNE pour l'équipe 1 sénior D1
- Demande en date du 11.06.2020 du club de MONFERRAN - SAVES pour l'équipe 1 sénior D2
- Demande en date du 12.08.2020 du club de FLEURANCE LA SAUVETAT pour l'équipe 2 sénior D1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

La secrétaire

Muriel FRANCOIS

Le Vice – Président du District du Gers

Claude REQUENA